

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés*

CHAPITRE VIII

L'hôpital Saint-Antoine, la Garenne, les Cordeliers

Arrivé sur la rive droite de la Sèvre et dans le faubourg de la Vallée, on trouve, à droite, une rue conduisant au pont Saint-Antoine, sur la Moine. Une vieille maison du côté droit de cette rue, près d'un grand moulin moderne, présente, à hauteur environ du premier étage, une inscription curieuse, taillée en relief sur une grosse pierre, et rappelant une terrible inondation de la Sèvre, survenue en 1770 et qui fit de grands dégâts dans les quartiers bas du faubourg et de la ville.



Fig. 114 — Inscription à l'angle d'une maison,
près du pont Saint-Antoine

Voici cette inscription :

La ligne marquée par deux traits entre deux parenthèses horizontales, indique la hauteur qu'atteignit le niveau des eaux débordées, sur le mur de la maison. A côté, était jadis, dans une petite niche, une statuette de la Sainte Vierge, remplacée par une moderne.

Le pont Saint-Antoine, jeté sur la rivière de Moine, un peu au dessus de son confluent avec la Sèvre, est d'une forme rare et savante, d'une extrême élégance, et remonte vraisemblablement à la fin du XVe siècle. Nous ne serions pas surpris qu'il eût été construit par le duc François II. Il est composé de deux larges arches en arc brisé fort ouvert, de hauteur et de largeur inégales. Sa pente ascendante se continue sur presque toute sa

longueur, depuis la rive droite jusqu'à l'extrémité qui touche à la rive gauche

de la Moine ; en cet endroit, le profil du parapet accuse un petit dos-d'âne, comprenant deux lignes brisées. La pile qui sépare los deux arches est munie d'un éperon vers l'amont de la rivière.

Ce pont très remarquable, qui a sans doute succédé à une passerelle de bois, tire son nom de la chapelle Saint-Antoine, jointe à une aumônerie fondée en 1434 par Richard de Bretagne, comte d'Etampes et seigneur de Clisson. Cette aumônerie a été remplacée par l'hôpital général que l'on voit aujourd'hui en face le château et dans la situation la plus heureuse, au confluent de la Moine et de la Sèvre, parmi de charmants jardins, dominés par les ombrages touffus de la Garenne.

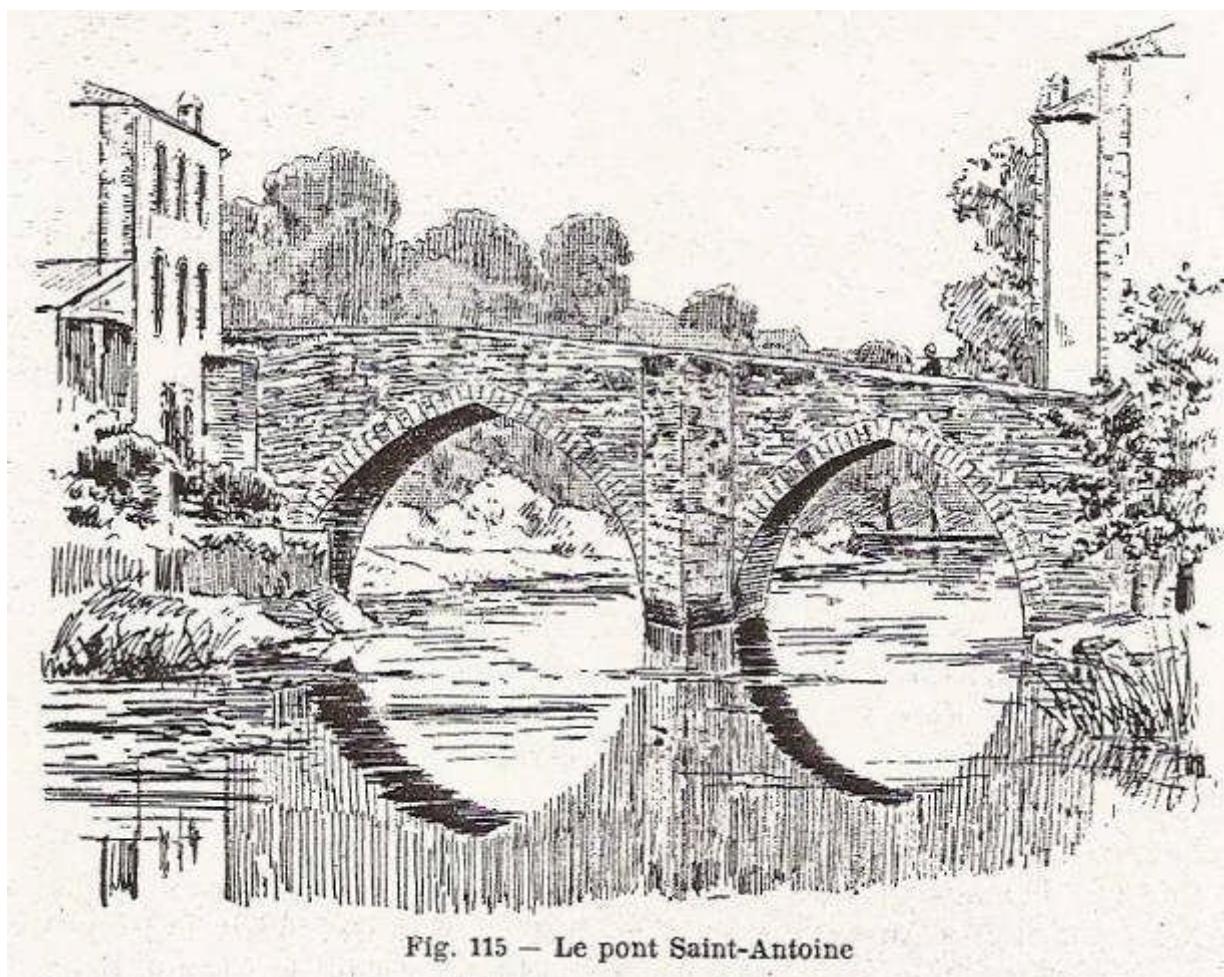


Fig. 115 — Le pont Saint-Antoine

Le pont Saint-Antoine conduisait de la ville à l'aumônerie, et a sans doute été construit peu après cette maison hospitalière, comme un accessoire utile à son service.

Le prieuré-aumônerie de Saint-Antoine¹ fut fondé par une charte de Ri-

¹ L'on peut consulter sur cette maison aux Archives de Nantes, les liasses H 479,

chard de Bretagne, datée du château de Clisson, le 18 février 1434, pour héberger et soigner les pauvres, frappés du mal des ardents ou feu Saint-Antoine, espèce de lèpre qui ne paraît pas avoir atteint le comté Nantais avant le milieu du XVe siècle. M. Léon Maître, dans l'excellent ouvrage que nous citons en note, ne pense pas, en effet, que les hôpitaux du diocèse, sous le vocable de Saint Antoine, soient antérieurs à 1434.

Richard de Bretagne consacrait à cet établissement une prairie « *en la paroisse de Gétigné* », au confluent de la Moine et de la Sèvre et au bas du coteau boisé de la Garenne, c'est-à-dire précisément où s'élève l'hôpital actuel. L'on voit que la paroisse de Gétigné s'étendait sur la rive gauche de la Moine et finissait juste en face le château (Voir page 83).

Le commandeur de l'hôpital Saint-Antoine-de-la-Lande, en Poitou, était nommé gouverneur de la nouvelle aumônerie, avec charge d'un florin d'or par an, de redevance féodale. Il avait juridiction sur les malades, et aussi sur les religieux de l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois, chargés de les soigner. La maison n'avait d'autre servitude que celle de la Garenne, et pouvait posséder jusqu'à 100 francs de rente en biens-fonds. Il résulte d'une pièce conservée dans les archives paroissiales de Cugand, qu'en 1573, de l'hôpital Saint-Antoine de Clisson relevaient féodalement la maison dite la Frairie et un jardin d'une boisselée, en la paroisse des Landes-Genusson, et que, la même année, cette maison et ce jardin furent vendus 120 livres, « *pour y reconstruire le temple (huguenot) des Landes-Genusson, ruiné et détruit, lisons-nous dans le document, par les séditieux, nos ennemis, dans le temps des guerres et des troubles qui ont par cy-devant esté en ce pays et comté de Poitou* ».

La chapelle Saint-Antoine fut richement bâtie et ornée, à tel point qu'elle fut choisie pour la célébration du mariage de François II avec Marguerite de Foix, le 27 juin 1471. Il n'en reste rien aujourd'hui.

En 1672, l'aumônerie fut absorbée par les chevaliers de Saint-Lazare: le revenu en était, l'an 1677, de 120 livres. D'après un pouillé de 1677, l'hôpital de Clisson, bénéfice de l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, dépendait alors du grand prieuré de Bretagne, dont le siège principal était à Auray. Le chef-lieu de l'ordre, possédé par le grand-maître, était à Boigny, près d'Orléans. En 1683, l'archidiacre Binet, dans sa Visite, constate que la chapelle de Richard de Bretagne, qui existait encore, était belle et grande, mais menaçait ruine, faute de réparations ; car les chevaliers de Saint-Lazare ne remplissaient point leurs charges. Les logements, « *en passable estat* », étaient déserts, parce que le mal des ardents avait disparu du pays depuis long-temps.

505 ; — « *L'assistance publique dans le comté Nantais, avant 1789* » par M. Léon Maître, archiviste de Nantes (Nantes, Veuve C. Mellinet, 1880) ; 1 vol. in-8° de 614 pages ; pages 169-1740, 178-180, 265, 373, 476-494 ; — « *Etat du diocèse en 1790* ».

Par un édit du 14 juin 1662, Louis XIV avait ordonné à chaque ville d'ouvrir un hôpital général, pour venir en aide aux pauvres malades, aux mendiants infirmes et aux orphelins. Mais les Clissonnais ne s'étaient pas pressés d'obéir car ils n'avaient commencé à s'occuper de leur hôpital qu'en 1682. Ils acquirent enfin, le 16 janvier 1687, une maison au faubourg Saint-Jacques, dite l'Espinose, et en décembre de la même année, des lettres patentes du roi les autorisèrent à inaugurer la nouvelle administration. Six ans plus tard, le roi retira à l'ordre de Saint-Lazare les aumôneries qu'il lui avait concédées en 1672, et les transféra aux hôpitaux généraux. En conséquence, par arrêts du conseil, d'août et de décembre 1695, ainsi que par lettres patentes de juillet 1696, l'aumônerie Saint-Antoine fut réunie à l'hôpital général de Clisson. Comme elle était située sur le territoire de Gétigné, les habitants de cette paroisse réclamèrent le droit d'y envoyer leurs pauvres. Une ordonnance de l'évêque de Nantes, Gilles de Beauveau, en date du 14 août 1697, trancha la question, en décidant que l'hôpital de Clisson entretiendrait toujours un lit pour un malade de Gétigné, mais, en retour, jouirait seul de certaines aumônes dues par le prieur de la Trinité.

Le même acte épiscopal confirma la translation de l'hôpital général dans les bâtiments de l'aumônerie Saint-Antoine ; et celle-ci fut restaurée et agrandie. En 1701, les travaux étaient terminés : on y comptait 24 lits, et la moyenne des malades hospitalisés n'y a jamais dépassé 20, jusqu'en 1790. La maison était propre et bien tenue, et l'on vit même des personnes d'un rang social distingué, séduites par le charme de la situation, la choisir comme lieu de retraite, en payant pension.

Pour la maison de l'Espinose, elle fut affermée.

En 1790, l'hôpital général était considéré comme occupant un terrain neutre, mais qui aurait plutôt relevé de la Trinité que de Gétigné. Ses revenus atteignaient 1 500 livres; la supérieure était Mme Barit ; l'aumônier, M. Jean Ringeard, qui échappa à la mort pendant la persécution, et revint à Clisson, après le rétablissement du culte.

Une école de filles était annexée à l'hôpital. En 1717, une maîtresse, Melle Goguet, y fut installée, et en 1760, une demoiselle charitable fit une fondation pour l'entretien de la maîtresse d'école ; puis une autre personne pieuse laissa une rente, pour habiller les filles les plus pauvres. En 1790, l'hôpital donnait du pain et des vêtements aux écolières indigentes².

La chapelle avait un choeur demi-circulaire, donnant sur le couloir ou allée d'entrée de la Garenne ; on y entrait par une porte latérale, sur la rue. Il y avait des tribunes pour les malades qui pouvaient même, de leurs lits, entendre la Messe. Cette chapelle, de dimensions restreintes, avait un bel autel et une cloche. Le logement des malades était sur l'emplacement-de celui de nos

² « *L'instruction publique dans le comté Nantais, avant 1789* », par M. Léon Maître, pp. 44-46.

jours ; mais les soeurs qui les soignaient, habitaient de l'autre côté de la rue, dans une maison dont le jardin descendait à la Moine³.

L'hôpital fut incendié le 22 septembre 1793, par les soldats de l'armée de Mayence, se retirant sur Nantes, après leur défaite à Torfou. Il a été rebâti dans le cours du XIXe siècle.

Aujourd'hui, toute l'agglomération de maisons, qui en est voisine et s'étend sur le coteau de la rive gauche de la Moine, depuis le pont Saint-Antoine jusqu'à la route de Torfou, porte le nom de faubourg Saint-Antoine.

A côté et au dessus de l'hôpital Saint-Antoine, entre la Sèvre et la route de Torfou, se trouve la célèbre Garenne, ancienne réserve de chasse des seigneurs de Clisson, dont les grands arbres et les riantes prairies bordant la rivière, méritent leur réputation. Le sculpteur François Frédéric Lemot y disposa avec goût plusieurs statues antiques, de petits édifices, imités de ceux qui l'avaient frappé en Italie, y perça des allées, y ménagea des points de vue et parvint à en faire un véritable lieu de délices.

Vers le sommet du coteau, il commença à éléver une belle habitation italienne, dans le style des villas de la campagne romaine ; mais la mort ne lui permit pas de la terminer⁴. Cette maison, d'un grand caractère, ne fut achevée que par son fils. Elle est surmontée d'un pavillon carré ou *belveder*, et précédée d'une vaste cour, entourée d'une colonnade demi-circulaire, du meilleur effet. Au devant, une magnifique pelouse, terminée par une grotte de verdure abritant une statue, et environnée d'allées plantées sur le modèle des jardins italiens du XVIIe siècle, contribue au charme de cette belle résidence.

Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur ce sujet. La Garenne de Clisson est connue dans l'Europe entière : elle a été décrite et chantée par tous les lettrés et les poètes qui ont parcouru le comté Nantais depuis cent ans⁵. Sa visite s'impose spécialement aux amateurs de l'art des jardins. Ils y trouveront un site exceptionnel, un château et un parc italiens, au milieu d'une garenne féodale de Bretagne, le tout formant un ensemble unique et si heureusement composé qu'ici, au contraire de ce qui se présente générale-

³ Notes de M. Perraud ; — Archives de Nantes, L 34, registre, folio 26 verso. Conseil du département, séance du 10 novembre 1790. Il y est fait mention d'un procès-verbal de l'état de l'hôpital de Clisson, dressé le 2 août 1790.

⁴ M. Lemot résidait à Clisson dans un logis, destiné à recevoir plus tard des concierges et des jardiniers, qu'il avait fait bâtir tout d'abord, à l'entrée de la Garenne, sur la route de Torfou. Ce logis auquel est jointe une élégante tour carrée, est également d'un style italien très réussi.

⁵ Voir la plupart des Guides et Itinéraires à Clisson, cités dans notre liste bibliographique, pages 136-139; mais principalement le « Voyage dans le Bocage de la Vendée », à cause de ses gravures ; le « Voyage » de Richer ; et « Clisson jugé par ses visiteurs ».

ment, la main de l'homme ajoute un puissant attrait à la nature. Le coteau opposé à la Sèvre, avec ses grands arbres et son tombeau de style grec, qui s'élève sur l'emplacement de l'église Saint-Gilles, isole la Garenne, assure son calme champêtre et lui donne la sérénité d'un paysage antique.

Le voyageur qui aura passé de belles soirées d'été ou d'automne à errer sur les rives de la Moine, dans le parc de la maison Valentin, malheureusement fort maltraité de nos jours⁶, et sur les rives de la Sèvre, à travers la Garenne, en conservera toujours le souvenir.

Nous allons parler maintenant des Cordeliers de Clisson.

En descendant de Saint-Antoine, après avoir traversé la Moine sur le joli pont gothique que nous avons décrit, on passera devant le pont de la ville, et en continuant tout droit, par une voie bordée de tanneries assez malodorantes, on arrivera au bas de la longue rue, dite des Cordeliers. Cette rue monte le coteau de la Vallée, et dans sa partie inférieure, sur la gauche, on voit encore la porte du vieux couvent des fils de Saint François.

Les Cordeliers⁷ furent établis à Clisson l'an 1410, par Marguerite où Margot de Clisson, comtesse de Penthièvre, en exécution du testament de son père⁸.

Dès 1415, le gardien de ce couvent assistait au concile de Constance. Le 23 septembre de la même année, joint à d'autres gardiens de son ordre, il y fit approuver quelques règlements, pour l'accord des Frères de l'étroite observance avec les autres Frères non réformés.

Le 17 juillet 1492⁹, la maison présenta une requête à la Ville de Nantes, pour en obtenir quelque aumône, afin de soutenir les frais du chapitre provincial des Cordeliers qui devait s'assembler à Clisson, le 15 août suivant. La Ville de Nantes lui accorda 2 pipes de vin d'Espagne, changées pour 2 pipes de « *vin de Bétance* » (dit Travers), qui coûtèrent 10 écus d'or de 35 sols, revenant à 17 livres et 10 sols. Nous ne savons quel était ce « *vin de Bétance* » que nous n'avons trouvé cité nulle part. Il doit y avoir là une mauvaise lecture d'un manuscrit, et nous pensons qu'il faut comprendre : *vin de pitance*, vin ordinaire de la pitance des moines.

Le 21 mars 1690, les Cordeliers de Clisson, réunis dans leur salle capitulaire, déclarèrent devant Pierre et J. Léauté, notaires royaux du lieu¹⁰, en exécution de la déclaration du roi, du 5 juillet 1689, que, outre leur couvent

⁶ Voir pages 78, 80.

⁷ Voir sur cette maison : aux Archives de Nantes, la liasse H 282 ; — « *Etat du diocèse de Nantes en 1790 : Monasticon Nantais* ».

⁸ D. Morice, *Preuves*, II, col. 781.

⁹ Travers, II, pp. 216-217.

¹⁰ Un document de 1675 cite un Léauté, notaire royal à Clisson, et un Richard, sénéchal du même lieu. En 1677 on trouve encore J. Léauté et P. Gouraud, notaires ; en 1700, Dugast, greffier à Clisson.

et leur enclos, ils ne possédaient aucun immeuble et vivaient d'aumônes, de dons charitables et d'honoraires de Messes. L'original de cette déclaration, sur papier, fait partie des dossiers de M. Perraud ; il est signé par *Bernardus Bastard, gardien, Bernardin Lemaire, définiteur, Guillaume Denis, ex-gardien, Martin Guignard, lecteur de philosophie, Louis Yvonnet et Irénée Leroy, prédictateurs*. Telle était alors la composition du couvent.

En 1790, la fondation du couvent ne rapportait que 100 livres¹¹, et la location de deux maisons, 825 livres. La maison n'avait pas de rentes, et subsistait de quêtes et d'aumônes. L'église se composait d'une grande nef, avec une nef latérale, et dont l'entrée donnait sur un large vestibule ouvrant sur la rue des Cordeliers. Le chœur, derrière l'autel, en était séparé par un massif de maçonnerie, percé de deux portes, pour établir communication avec la nef ; au dessus de ce mur, s'élevait un clocher couvert d'ardoise, contenant deux cloches. Au dessus de la porte d'entrée principale, était placée une statue de Saint Bonaventure, dans une niche : on y venait en pèlerinage, et on invoquait ce saint pour les enfants que l'on amenait souvent au pied de sa statue. Le mobilier de l'église et les ornements, sans être riches, étaient convenables.

Le couvent, sur la rive droite de la Sèvre, en face de la ville murée et « *dans une situation ravissante* », était bâti avec simplicité et régularité, dans le faubourg et paroisse de la Trinité. Il comprenait un grand corps de bâtiment, parallèle à l'église et reliée à celle-ci par deux ailes, pour former la cour intérieure du cloître. La bibliothèque renfermait 150 volumes. Les religieux étaient André Barat, profès et gardien, Gilles-François Le Mauviel, profès et prédicateur, et Gabriel Piffeteau, profès et confesseur, assistés d'un frère-lai, aussi profès. Un Cordelier prêchait tous les ans le Carême sous la halle ; un autre allait célébrer la Messe, certains jours, au château de la Preuille, en Saint-Hilaire.

Les Cordeliers ne chantaient pas l'office canonial ; on pouvait assister chez eux, le dimanche, à la Messe et aux Vêpres, et à un Salut, le premier Dimanche du mois seulement. Ils assistaient à la procession générale de la Fête-Dieu, et y avaient même été obligés, au XVIIe siècle, par arrêt de l'officialité et sentence du présidial¹². Le jour de la Mi-Août, ils rejoignaient avec deux

¹¹ C'était sans doute la somme spécifiée dans la fondation ; mais la valeur de l'argent ayant beaucoup diminué depuis le XVe siècle, cette fondation, à l'origine assez importante, était devenue peu à peu insignifiante. Au XVIIIe siècle, beaucoup d'anciennes donations étaient ainsi rendues tout à fait insuffisantes pour l'accomplissement de leurs charges, par l'avilissement progressif de l'argent. Certaines lampes qui auraient dû être allumées toute l'année, ne pouvaient plus l'être que cinq ou six semaines par an. Pour éviter à l'avenir cet inconvénient, les personnes prudentes établissaient le revenu de leurs foundations, en denrées de première nécessité, froment, seigle, orge, avoine, dont la valeur ne pouvait guère changer.

¹² « *La collégiale de Notre-Dame de Clisson* » (*Revue historique de l'Ouest*, 1886,

croix de bois, la procession générale de Toutes-Joies, au carrefour de la Trinité.

Au moment de la persécution révolutionnaire¹³, le gardien André Barat, homme peu considéré et surnommé *le sot*, avait fort malheureusement succédé, à la tête de la communauté franciscaine, à son frère, dit *l'ami* ou *le fin*, très aimé et estimé dans la région. André Barat *le sot* ne manqua pas de prêter le serment schismatique, et se sécularisa. Ayant remplacé le froc par la soutane, il se faisait appeler « *M. l'abbé* », et voulait servir de vicaire à M. Richard de la Vergne, curé de la Trinité, mais en fut repoussé avec horreur. L'enfant de chœur qui avait l'habitude de lui répondre la Messe, le quitta même, en le traitant d'intrus. Nous ne savons ce que devint ensuite cet indigne gardien.

Il est à croire que les trois autres religieux de son couvent tinrent une conduite plus honorable ; car l'on ne dit point qu'ils aient imité leur chef : nous n'avons pas de renseignements à leur sujet.

Pendant la période révolutionnaire, les corps administratifs de Clisson siégèrent dans le couvent des Cordeliers¹⁴.



Fig. 116 — Ruines du couvent des Cordeliers

page 220).

¹³ Notes de M. Perraud.

¹⁴ Dans sa séance du 29 juillet 1790, le directoire du district de Clisson demanda l'établissement du bureau de la municipalité et de celui du district, dans la maison des Cordeliers. Ceux-ci y consentaient ; car leur petit nombre ne leur laissait pas l'espoir d'être maintenus dans leur couvent (*Archives de Nantes*, L 404). Le 31 juillet suivant, l'assemblée administrative du département attribua provisoirement le couvent des Cordeliers aux corps administratifs de Clisson : mais sans déplacer les religieux, et sans préjuger de la propriété question qui dépendait du corps législatif (*Ibid.*, L 42, registre, folio 80). Le 10

Les bâtiments de ce petit monastère furent incendiés en 1793 et 1794. Il ne reste plus qu'un fragment de la façade de la chapelle sur la rue : une porte à pieds-droits ornés de moulures qui paraissent du XVI^e siècle, surmontée d'un cintre en tuffeau, du XVIII^e. Le cintre supporte une niche dans laquelle on a placé, de nos jours, une statuette de Saint François d'Assise, au lieu de celle de Saint Bonaventure qu'elle contenait autrefois, ainsi que nous l'avons dit plus haut¹⁵. Au dessus de cette niche, on reconnaît les traces de la partie inférieure d'une grande fenêtre qui s'ouvrait dans la façade. Il semble que le couvent et la chapelle aient été rebâtis aux XVI^e et XVII^e siècles, sans doute avec les pieuses libéralités des Avaugour.

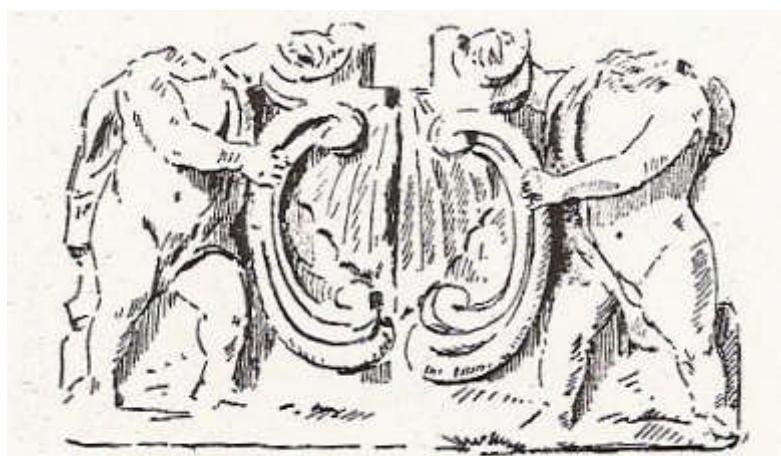


Fig. 117 — Les Cordeliers : fragment de sculpture

L'enclos des Cordeliers, bordant la Sèvre et ombre de beaux arbres, est encore aujourd'hui une très jolie propriété. L'on y conserve quelques arcades de l'église des Franciscains Clissonnais.

septembre 1792, le tribunal du district, installé dans le chœur de l'église des Cordeliers, demanda la permission d'affirmer un autre local. Le département répondit en nommant un expert, pour constater l'état de l'église. Dans son rapport du 12 décembre 1792, l'expert reconnut le mauvais état du chœur, et en évalua la réparation à 380 livres (*Ibid.*, L 642). Il est à croire que les événements de l'année suivante ne permirent pas de donner d'autre suite à cette affaire.

¹⁵ L'on amène encore aujourd'hui devant cette statue les enfants qui tardent à marcher, et le saint, les « faisant courir », est appelé quelquefois « Saint Courantin ».